



NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BONNE ANNÉE 2023 !

Nous sommes heureux de reprendre contact avec vous en ce début d'année 2023. Même si, après les années « COVID », l'actualité n'est toujours pas réjouissante et n'annonce guère une année de détente, vos représentants UNSA sont plus que jamais mobilisés pour vous informer, vous conseiller et œuvrer encore d'avantage à l'amélioration de vos conditions de travail et de votre pouvoir d'achat.

Vous verrez notamment dans cette lettre d'information les succès de l'UNSA concernant les réévaluations des minima salariaux, permettant de faire face à l'inflation des prix de l'énergie et des biens de consommation, dans un contexte où l'activité des agents généraux d'assurance doit faire face à des coûts de production en augmentation et une concurrence acerbe des réseaux de courtiers et d'agences bancaires.

Dans cet état de fait, **vous êtes plus que jamais**, en tant que salariés, **les incontournables de la survie des agences générales d'assurances**.

Vous verrez aussi que l'UNSA a pu **maintenir des niveaux de prise en charge des coûts de formation** afin de vous permettre de suivre des formations certifiantes et qualifiantes, gages du maintien de votre employabilité.

Vous verrez enfin que l'année 2023 promet d'être riche sur le plan social avec un certain nombre de rendez-vous importants qui permettront, vos élus UNSA en sont convaincus, d'améliorer votre quotidien professionnel (accord égalité femmes-hommes, plan d'actions suite à étude RPS, ...) et refaire un point sur la situation des agents généraux d'assurance en France (étude emploi-formation tous les 3 ans)

Vous l'avez compris, l'UNSA est à vos côtés chaque jour, alors n'hésitez pas à contacter les élus UNSA afin de nous faire part de vos questions, de vos suggestions, des problèmes que vous pouvez rencontrer ou des sujets que vous souhaiteriez que nous développions pour vous .

Pour encourager ces échanges, nous vous proposons un court sondage en ligne qui vous permettra de nous dire ce que vous attendez de nous et les sujets qui vous tiennent à cœur.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Si vous souhaitez recevoir ces bulletins d'information directement sur votre messagerie personnelle, n'hésitez pas à nous communiquer votre email.

Frédéric Dortoml
Salarié AXA, élu UNSA, collègue Salariés
Vice-Président de la CPPNI des agences générales d'assurance



SOMMAIRE

- **Bilan 2022 de nos principales actions**
- **Augmentations des minima salariaux**
- **Retour sur l'étude RPS 2022 : enseignements et suites**
- **L'agenda social 2023**
- **Etude emploi-formation 2023**
- **Participez au sondage UNSA pour mieux vous représenter**
- **Les élus UNSA à vos côtés**

BILAN 2022 DE NOS PRINCIPALES ACTIONS

- **Accords relatifs aux salaires minima pour 2022-2023** (cf article ci-dessous)
- **Co-construction et lancement d'une étude des Risques Psycho-sociaux** en agence générale d'assurances afin d'identifier les risques d'anxiété, de stress, de mal-être, leurs sources et produire un plan d'actions de remédiation
- **Formation professionnelle**
Révision de la prise en charge des coûts de formation via les différents dispositifs de financement (alternance, pro A, Cap Compétence...)
- **Renouvellement du partenariat avec AF2A** pour maintenir, améliorer le catalogue de formations CAP COMPÉTENCE et assurer les formations auprès des salariés des agents généraux d'assurance



AUGMENTATIONS DES MINIMA SALARIAUX

Dans un contexte inflationniste avec une baisse du pouvoir d'achat, l'UNSA a demandé en début d'année en Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation, de revenir à la table des négociations afin de réhausser le niveau des minima salariaux. C'est chose faite, en février les partenaires sociaux ont décidé de majorer en 2023, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier, les salaires minima conventionnels de +3,5% sur l'ensemble de la grille comme indiqué dans le tableau ci-dessous.



Classe	Salaires minima annuels bruts en euros pour h
Classe 1	
Classe 2	
Classe 3	
Classe 4	
Classe 5	
Classe 5bis	
Classe 6	

Vos élus UNSA ont également obtenu l'insertion dans l'accord d'une clause de revoyure. Celle-ci permettrait en cas d'aggravation du niveau d'inflation, de réunir les partenaires sociaux et ouvrir de nouvelles négociations sur la revalorisation des minima conventionnels, en mai 2023, ainsi que dans le mois suivant le passage du salaire minimum de la classe 1 en dessous du SMIC.

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2022, les salaires minima de la branche ont été réévalués de +5,57% pour les classes 5 à 7, de +6,6% pour les classes 2 à 4 et de +9,33% pour la classe 1.

RETOUR SUR L'ÉTUDE RPS 2022 : ENSEIGNEMENTS ET SUITES

L'agenda social chargé des derniers mois de l'année 2022 et de ce début d'année nous a contraint à différer la finalisation de **l'étude des Risques Psycho-Sociaux (RPS) dans les agences générales d'assurances**.

Pour autant le sujet n'est pas oublié. Il devrait aboutir d'ici la fin de cette année avec un certain nombre de recommandations et d'un plan d'actions pour prévenir ou traiter les risques psycho-sociaux en agence.

3 axes de travail ont d'emblée été identifiés suite à l'analyse des questionnaires et des entretiens réalisés durant l'étude :

- **L'organisation du travail au sein des agences**
- **La relation avec les clients**
- **La relation avec la mandante** (objectifs fixés par la mandante, outils informatiques mis à la disposition par la mandante, services de back-office assurés par la mandante)

Vos élus UNSA reviendront vers vous avec plus de détails sur les résultats finaux de cette étude, très importante pour la qualité de vie au travail et la santé des salariés d'agence

L'AGENDA SOCIAL 2023

- **Fin de l'étude sur les Risques Psycho-Sociaux et plan d'actions associé**

Le plan d'actions à mettre en œuvre est en cours de construction.

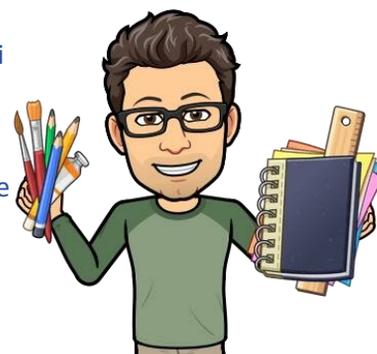
L'UNSA veillera à ce que vous soyez informés des règles et process qui seront mis en place pour éviter ou assister des salariés en cas de RPS.

- **Finalisation de l'accord égalité professionnelle**

Vos élus UNSA continuent les négociations sur l'égalité professionnelle démarrées au premier trimestre 2022.

- **Lancement de l'Étude Emploi Formation Professionnelle 2023**

Les résultats de ce projet devront permettre aux partenaires sociaux de la branche de disposer de données permettant d'alimenter le dialogue social et d'accompagner les besoins des salariés en agence.



ETUDE EMPLOI-FORMATION 2023

Tous les 3 à 4 ans, une étude Emploi-formation est menée pour établir un état des lieux des réseaux d'agences générales d'assurance en France, des enjeux en matière d'emploi de cette branche et des besoins de formation.

La dernière étude a été réalisée en 2020. Cette nouvelle étude permettra de réactualiser les données sur la branche.

Les résultats de ces études sont précieux pour alimenter toutes les réflexions que vos élus UNSA mènent dans les commissions paritaires de la branche, notamment autour du pilotage des besoins de formation, des négociations salariales, des actions pour rendre les métiers de cette branche encore plus attractifs.

Nous reviendrons vers vous avec les résultats de l'étude 2023 dans une prochaine lettre d'information

SONDAGE UNSA POUR MIEUX VOUS REPRÉSENTER



Afin de mieux vous connaître et surtout mieux connaître vos attentes par rapport à nos actions, l'UNSA vous propose un court sondage sur les sujets qui vous tiennent à cœur et le canal d'information que vous souhaiteriez que nous privilégions pour vous tenir informés des évolutions de votre branches et de vos métiers.

Nous vous encourageons à répondre à ce court questionnaire en suivant ce lien :

[Lien vers le sondage](#)

Vos élus UNSA comptent sur votre participation massive pour une meilleure pertinence des résultats. Nous vous ferons un retour du sondage dans notre prochaine lettre d'information

LES ÉLUS UNSA À VOS CÔTÉS

Vos élus UNSA dédiés à la branche des salariés des agents généraux d'assurances, aidés par l'ensemble des équipes UNSA, sont là pour défendre et faire progresser vos droits et répondre à vos questions. **N'hésitez pas à nous contacter !**



Frédéric Dortomb

Référent branche salariés agents généraux assurance
Vice-président CPPNI AGEA – membre CPNEFP/CPPNI
Référent branche sociétés d'assurances
Tél : 06.31.34.56.54
Email : frederic.dortomb@axa.com



Hassan Akid

Membre permanent CPNEFP/CPPNI
Tél : 04.91.61.99.54
E-mail : hakid2@yahoo.com



Marie-Laure Marchand

Membre suppléant CPNEFP/CPPNI – membre permanent OPCO ATLAS
Tél : 06.88.53.25.47
Email : mlmarchand92@gmail.com



Visitez également le site UNSA dédié à la branche : [AGENTS GÉNÉRAUX – UNSA fédération Banques Assurances & Sociétés financières](#)